

Quand il avait pris la parole le 24 mai, et j'ai lu son discours très attentivement, il a reconnu qu'en présentant une motion du genre il croyait dans son esprit de profane—je veux dire dans son esprit non averti, parce qu'il n'est pas comptable, pas plus que moi—on aurait beaucoup de difficulté à faire une étude ordonnée de toute cette masse de renseignements qui s'étalent sur 1,200 pages, presque deux fois plus si on compte la traduction. Peut-être devrais-je citer ses paroles, qui figurent à la page 4068 du hansard du 24 mai:

Actuellement, les députés disposent essentiellement des données que contient le Livre bleu des prévisions budgétaires, véritable océan de chiffres. Il se peut qu'un député siégeant ici depuis une génération ou davantage puisse s'y retrouver, mais la plupart d'entre nous ne sont pas ici depuis longtemps.

Il pensait peut-être au député de Winnipeg-Nord-Centre.

Une voix: Il est ici depuis trois générations.

M. Blais: Vous avez peut-être raison, peut-être même davantage. Dans sa déclaration, le député m'enlève les mots de la bouche. Si nous pouvons difficilement nous y retrouver dans le Livre bleu des prévisions budgétaires, pensons à l'énorme difficulté qui se poserait et à la tâche insurmontable que nous aurions à envisager s'il nous fallait réviser la documentation relative aux programmes longs et ennuyeux que les fonctionnaires préparent et soumettent aux ministres. Pensons à cette masse de chiffres inscrits par ces petits comptables pour faire valoir leurs petits programmes auprès des ministres et les persuader d'adopter leurs idées. Il est presque impossible d'imaginer les difficultés qui pourraient surgir.

Si nous pouvions inventer un système nous permettant d'analyser et de comprendre réellement toute l'information fournie par les fonctionnaires, de sorte que quelqu'un comme moi puisse arriver à une conclusion raisonnable au sujet d'un programme donné, je serais alors d'accord avec le député de Toronto-Lakeshore que nous devrions examiner cet exposé ou cette analyse. Je pourrais comprendre cela. Je pourrais peut-être comprendre le principe en cause.

Lorsqu'on examine tout le processus de gouvernement et la façon dont les idées sont entrées dans le système, on peut voir combien il devient impossible de s'attendre que toute cette information dont la politique gouvernementale s'inspire puisse être analysée, classifiée et mise en tête de quelqu'un qui trouve difficile de se retrouver dans le Livre bleu. On comprendra peut-être alors qu'il ne peut pénétrer le mystère du Livre bleu. Moi aussi j'ai des idées et comme je suis du côté du gouvernement, j'ai meilleur espoir que mes idées soient favorablement accueillies que le député de Toronto-Lakeshore qui peut rester encore quelque temps dans l'opposition. Peut-être que je suis moins frustré et c'est pourquoi je n'accueille pas avec autant d'enthousiasme que le député et ses collègues l'idée d'être mis au courant des allées et venues du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, quand j'ai une idée, une opinion, un point de vue ou un programme à soumettre, il suit la voie normale de la réunion du caucus. Si un ministre croit que l'idée a du bon et que les fonctionnaires de son ministère

La prévision du Conseil du Trésor

pourraient peut-être l'accueillir d'un bon œil, il l'achemine vers son ministère. Si les fonctionnaires décident que l'idée est bonne, elle sera de nouveau soumise au cabinet. Cette méthode nous permet de comprendre pourquoi il existe tant d'informations et pourquoi le processus lui-même est si lent.

A la fin de tout ce processus, le ministre peut incorporer l'idée dans un de ses programmes et la soumettre au Conseil du Trésor. Il dira alors: monsieur le président du Conseil du Trésor, voici des programmes qui feront avancer la civilisation pendant des siècles. Il pourra préciser que ce sont des programmes qui aideront à l'avancement du Canada. Ensuite, quand le président du Conseil du Trésor ou les députés eux-mêmes examinent le programme, quelqu'un pourra dire dans 20 ans peut-être, que c'était une très bonne idée mais aujourd'hui, elle n'a aucune chance parce que les conservateurs de l'autre côté aboient quand on leur parle de budget. On constate fréquemment cette attitude à l'égard de tout engagement du gouvernement.

De toute façon, ceci a un effet réciproque. Le député de Toronto-Lakeshore voudrait tout avoir toute l'affaire, toute la patente. Il dit qu'il est difficile de comprendre les budgets A, B et X et je pense qu'il ne pourra même pas comprendre toute l'information qui prépare une décision. J'encourage le député à consulter les fonctionnaires qu'il connaît. J'ai d'ailleurs entendu dire que dernièrement les députés de son parti s'entendent bien avec les fonctionnaires, surtout ceux du ministère des Affaires extérieures. Ainsi, il pourrait peut-être se renseigner.

Au risque d'avoir l'air un peu farceur, j'aimerais signaler au député que le Livre bleu est un document très complet. Je conviens qu'on pourrait peut-être réduire la difficulté qu'éprouvent les députés à trouver parmi tous les renseignements que contient ce livre le sujet de questions pertinentes à propos de la politique du gouvernement. D'autre part, les députés ont tendance à trouver dans le Livre bleu des sujets qui sont susceptibles de capter l'attention du public, peut-être à cause d'une quelconque faiblesse politique du gouvernement. Ce sont ces sujets qui attirent les députés de l'opposition. Les députés ont le droit de soulever des questions peu importantes susceptibles d'embarrasser le gouvernement. Peut-être pensent-ils que c'est une façon de s'acquitter de leurs devoirs.

A mon avis, si les députés de l'opposition ne perdaient pas leur temps au comité des prévisions budgétaires en général et au comité des comptes publics en invoquant le Règlement et en débitant des balivernes, et concentraient plutôt leurs efforts sur les prévisions budgétaires, ils pourraient en arriver à une analyse raisonnable et poser des questions pertinentes. Le système fonctionnerait peut-être beaucoup mieux ainsi. Mais ce n'est pas la faute du gouvernement; c'est la faute de l'opposition. Il est bien beau de dire que nous voulons être accommodants mais aussi sûr que...

● (1740)

M. Baker: Vous irez vous confesser demain, j'espère?